## REPUBLIQUE FRANÇAISE

## **VILLE - VILLE DE LOUVIERS (1)**

## AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21270375500018

POSTE COMPTABLE : SGC Les Andelys

#### M. 14

# Décision modificative 3 (3) Voté par nature

**BUDGET: BUDGET PRINCIPAL (4)** 

**ANNEE 2022** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

<sup>(3)</sup> Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

<sup>(4)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## **Sommaire**

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24
IV - Annexes (7)	
` '	
A - Eléments du bilan	9 911
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	49
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	50
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	9 911
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet Sans Objet
C3.4 - Liste des services individualises dans un budget annexe  C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	g Ol : 4
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes D2 - Arrêté et signatures	Sans Objet
DZ - Arreito di aiginaturea	52

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	VILLE DE LOUVIERS		DN	<b>Л</b>
BUDGET PRINCIPAL			202	
I-	- INFORMATIONS GENERALES			ı
INFORMATIO	RES		Α	
	Informations statistiques		Valeu	urs
Population totale (colonne h du recens	ement INSEE) :			
Nombre de résidences secondaires (a				
Nom de l'EPCI à fiscalité propre augue	el la commune adhère :			

Potentiel fiscal	Potentiel fiscal et financier (1)		Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	Valeurs par hab. (population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

<sup>(1)</sup> Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

<sup>(3)</sup> Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).
- V Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1
VOL D ENOLIMBLE	

		FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	266 000,00	266 000,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(si déficit)	(si excédent)
T S	REPORTE (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	266 000,00	266 000,00
		INVESTISSEMENT	
n		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P	+ RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	+ 0,00	+ 0,00
E P O	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)  001 SOLDE D'EXECUTION DE LA		
E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)  001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00 (si solde négatif)	0,00 (si solde positif)
E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)  001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00 (si solde négatif) 0,00	0,00 (si solde positif)
E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)  001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)  = TOTAL DE LA SECTION	0,00 (si solde négatif) 0,00 =	0,00 (si solde positif) 0,00

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT). (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

#### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	Ш	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	5 252 511,00	0,00	125 500,00	125 500,00	5 378 011,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 600 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	13 750 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 961 720,00	0,00	-42 500,00	-42 500,00	2 919 220,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	21 814 231,00	0,00	233 000,00	233 000,00	22 047 231,00
66	Charges financières	675 000,00	0,00	0,00	0,00	675 000,00
67	Charges exceptionnelles	83 760,00	0,00	33 000,00	33 000,00	116 760,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	22 572 991,00	0,00	266 000,00	266 000,00	22 838 991,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 300 509,00		0,00	0,00	1 300 509,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 800 000,00		0,00	0,00	1 800 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	3 100 509,00		0,00	0,00	3 100 509,00
	TOTAL	25 673 500,00	0,00	266 000,00	266 000,00	25 939 500,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 939 500,00

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I exercice (1)	(2)	Houvelles	III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	173 000,00	0,00	0,00	0,00	173 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 117 700,00	0,00	55 500,00	55 500,00	1 173 200,00
73	Impôts et taxes	17 215 600,00	0,00	100 000,00	100 000,00	17 315 600,00
74	Dotations et participations	6 371 700,00	0,00	109 000,00	109 000,00	6 480 700,00
75	Autres produits de gestion courante	282 400,00	0,00	2 500,00	2 500,00	284 900,00
	Total des recettes de gestion courante	25 160 400,00	0,00	267 000,00	267 000,00	25 427 400,00
76	Produits financiers	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	20 000,00
77	Produits exceptionnels	243 100,00	0,00	-11 000,00	-11 000,00	232 100,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles de fonctionnement	25 413 500,00	0,00	266 000,00	266 000,00	25 679 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	60 000,00		0,00	0,00	60 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre de fonctionnement	60 000,00		0,00	0,00	60 000,00
	TOTAL	25 473 500,00	0,00	266 000,00	266 000,00	25 739 500,00

	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	200 000,00
_		=
i	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 939 500,00

#### Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 040 509,00
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<sup>(1)</sup> Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires. (5)DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043. (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
Спар.	Libelle	•		•	VOIE (3)	IOIAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles		
		ı	(2)		III	IV = I + II + III
			II			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	927 000,00	0,00	0,00	0,00	927 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	9 029 219,68	0,00	0,00	0,00	9 029 219,68
	Total des dépenses d'équipement	9 956 219,68	0,00	0,00	0,00	9 956 219,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 749 100,00	0,00	0,00	0,00	10 749 100,00
18	Compte de liaison : affectat <sup>o</sup> (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	10 750 100,00	0,00	0,00	0,00	10 750 100,00
45	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	20 706 319,68	0,00	0,00	0,00	20 706 319,68
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	60 000,00		0,00	0,00	60 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 000 000,00		0,00	0,00	1 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 060 000,00		0,00	0,00	1 060 000,00
	TOTAL	21 766 319,68	0,00	0,00	0,00	21 766 319,68

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 1 815 490,78

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 23 581 810,46

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice(1)	réaliser N-1	nouvelles		
		1	(2)		III	IV = I + II + III
			II			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 726 410,10	0,00	0,00	0,00	2 726 410,10
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	12 947 701,43	0,00	0,00	0,00	12 947 701,43
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	15 674 111,53	0,00	0,00	0,00	15 674 111,53
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 620 000,00	0,00	0,00	0,00	1 620 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 902 189,93	0,00	0,00	0,00	1 902 189,93
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	265 000,00	0,00	0,00	0,00	265 000,00
	Total des recettes financières	3 807 189,93	0,00	0,00	0,00	3 807 189,93
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes réelles d'investissement	19 481 301,46	0,00	0,00	0,00	19 481 301,46
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 300 509,00		0,00	0,00	1 300 509,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 800 000,00		0,00	0,00	1 800 000,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	1 000 000,00		0,00	0,00	1 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 100 509,00		0,00	0,00	4 100 509,00
TOTAL		23 581 810,46	0,00	0,00	0,00	23 581 810,46

	·
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2	2) 0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	S 23 581 810,46

#### Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

s r	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE	3 040 509 00
9	DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	3 040 509,00
- 1		

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	125 500,00		125 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	150 000,00		150 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	-42 500,00		-42 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 <i>71</i> 022	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3) Dépenses imprévues	0,00 33 000,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 33 000,00 0,00 0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Déi	penses de fonctionnement – Total	266 000,00	0,00	266 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 266 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
D	épenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

	<u> </u>	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	55 500,00		55 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	100 000,00		100 000,00
74	Dotations et participations	109 000,00		109 000,00
75	Autres produits de gestion courante	2 500,00	0,00	2 500,00
76	Produits financiers	10 000,00	0,00	10 000,00
77	Produits exceptionnels	-11 000,00	0,00	-11 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	266 000,00	0,00	266 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 266 000,00

+

+

INVESTISSEMENT Opérations réelles (1) Opérations d'ordre (2) **TOTAL** Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) 0.00 10 0,00 0.00 13 Subventions d'investissement 0.00 0.00 0,00 15 Provisions pour risques et charges (4) 0.00 0.00 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 0,00 0.00 0,00 budgétaires) 18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie) 0,00 0,00 (6) 20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) 0,00 0,00 0,00 204 Subventions d'équipement versées 0.00 0.00 0.00 21 Immobilisations corporelles 0,00 0,00 0,00 Immobilisations reçues en affectation 22 0.00 0.00 0,00 (7) 23 Immobilisations en cours 0,00 0,00 0,00 26 Participations et créances rattachées 0,00 0.00 0,00 Autres immobilisations financières 0,00 27 0,00 0,00 28 Amortissement des immobilisations 0,00 0,00 29 Prov. pour dépréciat° immobilisations (4) 0,00 0.00 30 Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4) 0.00 0,00 45... 0,00 Opérations pour compte de tiers (5) 0,00 0,00 481 Charges à rép. sur plusieurs exercices 0,00 0,00 49 Prov. dépréc. comptes de tiers (4) 0,00 0,00 59 Prov. dépréc. comptes financiers (4) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 021 Virement de la sect° de fonctionnement 0,00 0,00 024 Produits des cessions d'immobilisations 0,00 0,00 Recettes d'investissement - Total 0,00 0,00 0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap /	Libellé (1)	Budget de	Propositions	Vote (4)
art (1)		l'exercice (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général	5 252 511,00	125 500,00	125 500,00
60611	Eau et assainissement	100 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	610 000,00	125 000,00	125 000,00
60621	Combustibles Carburants	477 200,00	280 000,00	280 000,00
60622 60623	Alimentation	49 000,00 701 100,00	0,00 -15 500,00	0,00 -15 500,00
60624	Produits de traitement	7 460,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	107 870,00	-500,00	-500,00
60631	Fournitures d'entretien	24 960,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	123 743,00	-1 000,00	-1 000,00
60636	Vêtements de travail	27 000,00	-10 500,00	-10 500,00
6064	Fournitures administratives	28 200,00	-8 000,00	-8 000,00
6065	Livres, disques, (médiathèque)	56 190,00	-500,00	-500,00
6068	Autres matières et fournitures	3 460,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	279 640,00	-28 600,00	-28 600,00
6122	Crédit-bail mobilier	20 000,00	0,00	0,00
6132 6135	Locations immobilières Locations mobilières	88 000,00 160 280,00	-4 500,00 -30 700,00	-4 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	12 000,00	0,00	-30 700,00 0,00
61521	Entretien terrains	200 000,00	-37 000,00	-37 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	86 830,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	77 900,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	60 690,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	62 720,00	-11 700,00	-11 700,00
6156	Maintenance	430 300,00	-20 000,00	-20 000,00
6161	Multirisques	10 000,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	45 000,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	49 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	112 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	4 610,00	-1 000,00	-1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	31 000,00	-3 000,00	-3 000,00
6185 6188	Frais de colloques et de séminaires Autres frais divers	3 000,00 258 160,00	0,00 -24 400,00	0,00 -24 400,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 600,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	42 950,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 100,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	14 950,00	-5 000,00	-5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	92 200,00	-4 500,00	-4 500,00
6233	Foires et expositions	18 100,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	45 330,00	-9 000,00	-9 000,00
6237	Publications	33 500,00	-5 800,00	-5 800,00
6238	Divers	23 500,00	-1 000,00	-1 000,00
6241	Transports de biens	10 400,00	0,00	0,00
6244	Transports administratifs	18 200,00	-5 000,00	-5 000,00
6247 6251	Transports collectifs	12 080,00 4 800,00	0,00 -3 000,00	0,00 -3 000,00
6256	Voyages et déplacements Missions	1 000,00	-1 000,00	-1 000,00
6257	Réceptions	14 100,00	-4 500,00	-4 500,00
6261	Frais d'affranchissement	31 500,00	-2 000,00	-2 000,00
6262	Frais de télécommunications	110 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 750,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	15 950,00	-4 900,00	-4 900,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	46 358,00	-1 000,00	-1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 450,00	-5 400,00	-5 400,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	34 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	160 000,00	-7 000,00	-7 000,00
6288	Autres services extérieurs	111 070,00	-23 500,00	-23 500,00
63512	Taxes foncières	60 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	26 310,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 600 000,00	150 000,00	150 000,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	452 000,00 167 723,00	0,00	0,00
6218 631	Autre personnel extérieur	167 723,00 240,00	-80 000,00 0,00	-80 000,00 0,00
6331	Impôts, taxes, versements (Admin. Impôts  Versement mobilité	67 937,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	37 944,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	141 184,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	12 120,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	5 529 918,00	210 000,00	210 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	124 340,00	0,00	0,00

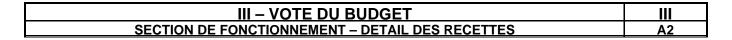
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64118	Autres indemnités titulaires	1 177 735,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	1 778 943,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	365 206,00	0,00	0,00
64161	Emplois jeunes	500,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	18 500,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	29 040,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	10 863,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 541 728,00	20 000,00	20 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 723 151,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	128 355,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	131 585,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	20 268,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	18 200,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	100 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	13 610,00	0,00	0,00
64831	Indemnités aux agents	350,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	8 560,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 961 720,00	-42 500,00	-42 500,00
6531	Indemnités	188 545,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	2 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	11 400,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	12 055,00	0,00	0,00
6535	Formation	10 000,00	-5 000,00	-5 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	320,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	516 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	105 000,00	-2 500,00	-2 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	47 600,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	203 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	846 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associato, personnes privée	1 003 800,00	-35 000,00	-35 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL =	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	21 814 231,00	233 000,00	233 000,00
66	Charges financières (b)	675 000,00	0,00	0,00
H	Intérêts réglés à l'échéance	660 000,00		·
66111	3	12 000,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	3 000,00	0,00	0,00
6688	Autres	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	83 760,00	33 000,00	33 000,00
6714	Bourses et prix	12 200,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 000,00	35 000,00	35 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	5 000,00	-2 000,00	-2 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	51 560,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
T	OTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	22 572 991,00	266 000,00	266 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 300 509,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 800 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 800 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 100 509,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	00,0
T	OTAL DES DEPENSES D'ORDRE	3 100 509,00	0,00	0,00
i	S DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	25 673 500,00	266 000,00	266 000,00
(= To	tal des opérations réelles et d'ordre)			+

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	266 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	173 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	173 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 117 700,00	55 500,00	55 500,00
7018	Autres ventes de produits finis	1 000,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	25 000,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	55 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	75 100,00	0,00	0,00
70632 7066	Redevances services à caractère loisir	25 500,00 291 000,00	0,00	0,00 -5 000,00
7066	Redevances services à caractère social Redev. services périscolaires et enseign	511 000,00	-5 000,00 15 000,00	-5 000,00 15 000,00
70688	Autres prestations de services	7 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	7 700,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	47 500,00	6 500,00	6 500,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	58 900,00	39 000,00	39 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	13 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	17 215 600,00	100 000,00	100 000,00
73111	Impôts directs locaux	10 998 100,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	4 552 000,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	530 000,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	108 000,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	157 000,00	0,00	0,00
7338 7351	Autres taxes Taxe consommation finale d'électricité	5 500,00 320 000,00	0,00 0,00	0,00 0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	65 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	480 000,00	100 000,00	100 000,00
74	Dotations et participations	6 371 700,00	109 000,00	109 000,00
7411	Dotation forfaitaire	2 100 000,00	0,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	1 325 000,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	2 000,00	0,00	0,00
744	FCTVA	10 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	239 900,00	12 900,00	12 900,00
7472	Participat° Régions	42 000,00	2 500,00	2 500,00
7473	Participat <sup>o</sup> Départements	87 500,00	3 600,00	3 600,00
74748	Participat <sup>o</sup> Autres communes	16 200,00	0,00	0,00
74751	Participat <sup>o</sup> GFP de rattachement	14 000,00	0,00	0,00
7478 748313	Participat° Autres organismes Dotat° de compensation de la TP	1 627 800,00 34 000,00	110 000,00 0,00	110 000,00 0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	765 100,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	90 200,00	-20 000,00	-20 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	18 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	282 400,00	2 500,00	2 500,00
752	Revenus des immeubles	118 400,00	2 500,00	2 500,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	164 000,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES	25 160 400,00	267 000,00	267 000,00
	(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	·	·	·
76	Produits financiers (b)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
765	Escomptes obtenus	10 000,00	10 000,00	10 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	243 100,00	-11 000,00	-11 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	83 500,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	25 000,00	-11 000,00	-11 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	20 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	114 600,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	00,0	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	25 413 500,00	266 000,00	266 000,00
	= a + b + c + d			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	60 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	60 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00 <b>0,00</b>
U43				-
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	60 000,00	0,00	0,00
<b>∥</b>	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	25 473 500,00	266 000,00	266 000,00
	DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			
<b>!</b>	1- Total des operations reciles et à ordre)	<u> </u>		+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,0	0
	+	

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	
		R 002 RESULTAT REPO	RTE OU ANTICIPE (10)	0,00	ĺ
				=	
	TOTAL DES R	ECETTES DE FONCTIO	NNEMENT CUMULEES	266 000,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

- 1		TOOMS TO TO THE
	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	927 000,00	0,00	00,0
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	305 000,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	342 000,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	280 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
0200002006	Opération d'équipement n° 0200002006 (5)	253 972,48	0,00	0,00
11202	Opération d'équipement n° 11202 (5)	170 000,00	00,0	00,0
200001	Opération d'équipement n° 200001 (5)	362 846,58	0,00	0,00
20101	Opération d'équipement n° 20101 (5)	201 432,73	00,0	00,0
20104	Opération d'équipement n° 20104 (5)	238 946,22	0,00	0,00
20800	Opération d'équipement n° 20800 (5)	135 000,00	0,00	0,00
21202	Opération d'équipement n° 21202 (5)	2 200 000,00	290 000,00	290 000,00
41001	Opération d'équipement n° 41001 (5)	378 868,25	0,00	0,00
41104	Opération d'équipement n° 41104 (5)	10 000,00	0,00	00,0
71002	Opération d'équipement n° 71002 (5)	1 065 000,00	-375 000,00	-375 000,00
7101	Opération d'équipement n° 7101 (5)	400 000,00	0,00	0,00
7110	Opération d'équipement n° 7110 (5)	124 375,35	-45 000,00	-45 000,00
81401	Opération d'équipement n° 81401 (5)	230 342,61	18 000,00	18 000,00
82001	Opération d'équipement n° 82001 (5)	30 000,00	0,00	0,00
82010	Opération d'équipement n° 82010 (5)	53 305,86	0,00	0,00
820110	Opération d'équipement n° 820110 (5)	90 000,00	00,0	0,00
82012	Opération d'équipement n° 82012 (5)	92 447,60	0,00	0,00
82201	Opération d'équipement n° 82201 (5)	160 000,00	64 000,00	64 000,00
82205	Opération d'équipement n° 82205 (5)	86 000,00	0,00	0,00
82406	Opération d'équipement n° 82406 (5)	30 000,00	0,00	0,00
82408	Opération d'équipement n° 82408 (5)	80 000,000	0,00	0,00
82417	Opération d'équipement n° 82417 (5)	680 000,00	48 000,00	48 000,00
9862802	Opération d'équipement n° 9862802 (5)	256 682,00	0,00	0,00
997103	Opération d'équipement n° 997103 (5)	1 630 000,00	00,0	0,00
997105	Opération d'équipement n° 997105 (5)	70 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	9 956 219,68	0,00	00,0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 749 100,00	0,00	00,0
1641	Emprunts en euros	2 244 100,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	495 000,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	7 990 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	20 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 000,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	1 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	00,0
	Total des dépenses financières	10 750 100,00	0,00	0,00
Total	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	20 706 319,68	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	60 000,00	0,00	0,00
5-10	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	60 000,00	0,00	0,00
		·		-
13917	Sub. transf cpte résult.Budget communaut	60 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 000 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 000 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 060 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEG	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	21 766 319,68	0,00	0,00
	= Total des dépenses réelles et d'ordre)	21700319,00	0,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (11) 0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	
				+	
	D 001 SOLDE D'EXECUTIO	N NEGATIF REPORT	E OU ANTICIPE (11)		0,00
				=	
	TOTAL DES DEP	ENSES D'INVESTISS	EMENT CUMULEES		0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 726 410,10	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	101 523,10	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	91 400,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 839 000,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	174 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	450 000,00	0,00	0,00
13251 1328	Subv. non transf. GFP de rattachement	230 487,00	0,00	0,00
1347	Autres subventions d'équip. non transf.  Dot. de soutien à l'investissement local	320 000,00 -480 000,00	0,00	0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	12 947 701,43	0,00	0,00
	, ,	· ·	<i>'</i>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
1641 16449	Emprunts en euros Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	4 957 701,43 7 990 000,00	0,00	0,00 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	•			
23	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00 0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	15 674 111,53	0,00	00,0
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 522 189,93	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 020 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement  Excédents de fonctionnement capitalisés	600 000,00	0,00	0,00
1068		1 902 189,93	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	20 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	265 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 807 189,93	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	19 481 301,46	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 300 509,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 800 000,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	15 000,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	10 000,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	10 000,00	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	27 000,00	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	100 000,00	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	50 000,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	10 000,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	10 000,00	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	200 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	80 000,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	20 000,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	400 000,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	5 000,00	0,00	0,00
	Réseaux d'assainissement	· ·	•	
281532		1 000,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	20 000,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	15 000,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	250 000,00	0,00	0,00
	Installations générales, aménagt divers	1 000,00	0,00	0,00
28181			0.00	0,00
28182	Matériel de transport	45 000,00	0,00	
		45 000,00 200 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	· ·		
28182 28183 28184	Matériel de transport Matériel de bureau et informatique	200 000,00	0,00	0,00
28182 28183 28184 28188	Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Mobilier	200 000,00 150 000,00	0,00 0,00	0,00 0,00
28182 28183 28184 28188 TOTAL D	Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Mobilier Autres immo. corporelles ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	200 000,00 150 000,00 180 000,00 3 100 509,00	0,00 0,00 0,00 <b>0,00</b>	0,00 0,00 0,00 <b>0,00</b>
28182 28183 28184 28188	Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Mobilier Autres immo. corporelles ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE	200 000,00 150 000,00 180 000,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	23 581 810,46	0,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

<sup>(7)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(8)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	Ш
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0200002006 (1) LIBELLE : SYSTEME INFORMATIQUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	919 073,65	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	365 862,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	78 795,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	287 067,74	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	553 210,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	553 210,91	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11202 (1) LIBELLE : PROGRAMME VIDEO SURVEILLANCE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	314 226,36	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 116,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 116,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	304 110,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	304 110,36	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

#### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 200001 (1) LIBELLE : SECTEUR SCOLAIRE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 641 414,95	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 641 414,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 538 184,63	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	8 848,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	60 320,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	34 062,14	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20101 (1) LIBELLE: EQUIPEMENT ADMINISTRATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	524 662,34	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	524 662,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	162 309,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	41 436,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	55 772,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	265 143,38	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20104 (1) LIBELLE : ACQUISITION VEHICULES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	192 548,80	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	192 548,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	192 548,80	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20800 (1) LIBELLE: VILLE DE LA RECONSTRUCTION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	296 958,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	25 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	1 296,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	23 844,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	271 818,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	269 178,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21202 (1) LIBELLE : ECOLE JULES FERRY

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	4 178 307,83	a 0,00	290 000,00	b 290 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 512,00	0,00	290 000,00	290 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 512,00	0,00	290 000,00	290 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 176 795,83	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	4 176 795,83	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-290 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 41001 (1) LIBELLE : SECTEUR SPORTS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	2 009 749,86	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 009 749,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 947 821,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	61 928,74	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

8	
RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 41104 (1) LIBELLE : GYMNASE MAXIME MARCHAND

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 71002 (1) LIBELLE : EGLISE NOTRE DAME REHABILITATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 337 098,66	a 0,00	-375 000,00	b -375 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 337 098,66	0,00	-375 000,00	-375 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 123 507,91	0,00	-375 000,00	-375 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	213 590,75	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	375 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

#### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 7101 (1) LIBELLE : RESERVES FONCIERES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	184 780,45	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	184 780,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	116 023,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	68 757,29	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 7110 (1) LIBELLE : SCENE 5

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	187 424,41	a 0,00	-45 000,00	b -45 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	187 424,41	0,00	-45 000,00	-45 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	187 424,41	0,00	-45 000,00	-45 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	45 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 81401 (1) LIBELLE : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	917 179,08	a 0,00	18 000,00	b 18 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	917 179,08	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	15 961,68	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	901 217,40	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
,	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-18 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 82001 (1) LIBELLE: PROGRAMME MOBILIER URBAIN** 

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	215 135,49	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	215 135,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	138 703,03	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	34 538,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	41 894,06	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 82010 (1) LIBELLE : DEFENSE INCENDIE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	37 469,85	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 469,85	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	37 469,85	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 820110 (1) LIBELLE : COEUR DE VILLE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	13 454,16	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 532,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 532,16	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	11 922,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	11 922,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		` ' '	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 82012 (1) LIBELLE : AIRES DE JEUX

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	155 849,96	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	155 849,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	91 643,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	64 206,84	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

8	
RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

# OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 82201 (1) LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	187 911,81	a 0,00	64 000,00	b 64 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	187 911,81	0,00	64 000,00	64 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	6 349,39	0,00	64 000,00	64 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	181 562,42	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-64 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 82205 (1) LIBELLE: SIGNALETIQUE - JALONNEMENT** 

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	236 991,90	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	236 991,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	236 991,90	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 82406 (1) LIBELLE : CADRE DE VIE / PROXIMITE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	54 094,84	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	54 094,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	42 823,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	8 274,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 137,61	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	859,22	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 82408 (1) LIBELLE : PLANTATIONS D ALIGNEMENTS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	154 710,74	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	154 710,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	154 710,74	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 82417 (1) LIBELLE : ANRU

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	209 671,28	a 0,00	48 000,00	b 48 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	209 671,28	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	209 671,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-48 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9862802 (1) LIBELLE : TRAVAUX CIMETIERE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	102 377,83	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	102 377,83	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	62 062,45	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	6 357,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	33 957,60	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

# OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 997103 (1) LIBELLE : REHABILITATIONS PROPRIETES COMMUNALES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	5 520 262,94	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 520 262,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	109 164,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	5 250 809,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	56 252,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	8 875,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	79 969,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	15 192,22	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 997105 (1) LIBELLE: FRAIS D'ETUDES DE DEFINITION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	96 741,76	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	96 741,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	96 741,76	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

# DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 2 799 100,00	0,00	II 0,00
16 Emp	orunts et dettes assimilées (A)	2 739 100,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 244 100,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	495 000,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		60 000,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	60 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 799 100,00	569 219,68	1 815 490,78	5 183 810,46

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

# RESSOURCES PROPRES

		Budget de l'eversies		
At /4\	1 th a 11 5 (4)	Budget de l'exercice	<b>Propositions</b>	Vata (0)
Art. (1)	Libellé (1)	(hors RAR) (BP + BS + DM)	nouvelles	Vote (2)
PECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 4 985 509,00	0,00	VI 0,00
	es propres externes de l'année (a)	1 620 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 020 000,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	600 000,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
	es propres internes de l'année (b) (3)	3 365 509,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges	0 000 000,00	0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	15 000,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	10 000,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	10 000,00	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	27 000,00	0,00	0,00
28041582 2804172	GFP: Bâtiments, installations	100 000,00	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations Autres org pub - Bâtiments et installat°	50 000,00 10 000,00	0,00 0,00	0,00 0,00
2804102	Sub nat org pub - Batiments, installat°	10 000,00	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	200 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	80 000,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	20 000,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	400 000,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	5 000,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 000,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	20 000,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	15 000,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	250 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	45 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	200 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	150 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	180 000,00	0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	265 000,00	0,00	0,00
024	Virement de la sect° de fonctionnement	1 300 509,00	0,00	0,00
UZ I	virginient de la sect de l'Unictionnement	1 300 309,00	0,00	0,00

## VILLE DE LOUVIERS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2022

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	4 985 509,00	2 326 510,10	0,00	1 902 189,93	9 214 209,03

	Мо	ontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	5 183 810,46
Ressources propres disponibles	VIII	9 214 209,03
Solde	IX = VIII - IV (5)	4 030 398,57

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 33 Nombre de membres présents : 25 Nombre de suffrages exprimés : 32

VOTES:
Pour: 30
Contre: 0
Abstentions: 2

Date de convocation : 20/09/2022

Présenté par le maire (1), A louviers, le 26/09/2022 le maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A louviers, le 26/09/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BALSAN Benoit	
BIDAULT Jacky	
DUCASTEL Elodie	
DUVÉRÉ Jean-Pierre	
GAUTIER Christophe	
GERMAIN Daniel	
JUBERT Daniel	
JUHEL Didier	
KOUYOUMDJIAN Sylvie	
LANGEARD Sylvie	
LEMAN Céline	
LEOSTIC Nolwenn	
LESAULNIER Anne	
LETOURNEUR Chantal	
MICHAUD Marilyne	
NEIL Olivier	
ORTEGA Diego	
PERCHET Marie Dominique	
PIRES Jose	
PRIOLLAUD François-Xavier	
ROUZEE Caroline	

# VILLE DE LOUVIERS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2022

IV – ANNEXES  ARRETE ET SIGNATURES		IV D2
		ij
SAVY Charles		
TOKDEMIR Mikayil		
VANDAMME Ghislaine		
WUILQUE Christian		

Certifié exécutoire par le maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

<sup>(1)</sup> Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.